

**L 3 - 3<sup>ème</sup> année des études d'orthophonie**  
**STAGE S5 : Stage d'observation auprès d'orthophonistes exerçant**  
**en salariat ou en libéral**

Le Stage S5 du 1<sup>er</sup> semestre de L3 des études d'orthophonie est un stage d'**observation** (cf tableau ci-dessous pour les attendus) auprès d'un orthophoniste, agréé par le DUEFO, exerçant en salariat (en institut, en centre ou en hôpital) ou en libéral.

Durant ce stage un ou plusieurs des trois domaines suivants pourront être validés : « Pédopsychiatrie/Néonatalogie/Handicap », « ORL/Surdité/Maxillo-faciale », « Neurologie/Gériatrie ». Pour valider le domaine « neurologie/gériatrie » ou « ORL/Surdité/Maxillo-faciale », le stage peut s'effectuer en libéral ou en salariat. Pour valider le « Pédopsychiatrie/Néonatalogie/Handicap », le stage ne peut s'effectuer qu'en salariat. Un domaine est validé à partir 140 h minimum de stage.

Attention pour ce stage, il n'est pas demandé de rapport de stage mais **un compte rendu de rééducation** (qualité rédactionnelle et richesse des données recueillies) qui sera un des critères d'évaluation du stage par le maître de stage.

Durée du stage : 210 heures ou 52 demi-journées.

Objectifs du stage :

- Découvrir et observer le travail clinique de l'orthophoniste ;
- Acquérir des savoir-être avec le patient et son entourage ;
- Acquérir une posture d'observateur actif ;
- Rencontrer les différents professionnels intervenant auprès du patient et connaître leur rôle ;
- Acquérir des connaissances sur l'activité clinique et administrative de l'orthophoniste.

Éléments du contenu du stage :

La posture de l'étudiant stagiaire est celle de l'observation active et du questionnement. Il est invité à :

- Découvrir les différentes actions et missions de l'orthophoniste ;
- Se familiariser avec un lexique spécifique à la profession d'orthophoniste ;
- Echanger et à faire part de ses questionnements au maître de stage ;
- Prendre connaissance des dossiers ;
- Assister aux interventions de l'orthophoniste ;
- Interagir avec les différents acteurs de soin.

Recommandations pédagogiques au stage :

L'ouverture et l'autonomie de l'étudiant stagiaire sont à favoriser.

Le questionnement de l'étudiant stagiaire doit être étayé : mise à disposition des comptes rendus de bilan et du dossier du patient.

**Département Universitaire d'Enseignement et de Formation en Orthophonie – DUEFO –**

**Faculté de Santé Sorbonne Université**

Site Pitié Salpêtrière

91 Bd de l'Hôpital 75634 PARIS CEDEX 13

Medecine-dfs-orthophonie@sorbonne-universite.fr

Des temps de supervision sont prévus afin de permettre à l'étudiant stagiaire d'échanger directement avec le maître de stage, d'approfondir ses connaissances, d'expliquer des situations particulières, de livrer ses questionnements et ses doutes et de situer dans un environnement professionnel.

Le maître de stage aide à la mise en place de l'identité professionnelle et soutient l'étudiant dans sa démarche.

Modalités d'évaluation du stage :

Un compte-rendu de rééducation est demandé à l'étudiant. Ce compte-rendu sera évalué par le maître de stage.

Le maître de stage remplit une fiche de validation.

Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.

Critères d'évaluation du stage :

- Qualité du compte-rendu de rééducation (qualité et richesse des données recueillies) ;
- La curiosité et les qualités relationnelles de l'étudiant sont à apprécier de manière fine.

Stages	Posture du stagiaire	Posture du tuteur/maître de stage
<b>Stages d'observation</b>  2 <sup>e</sup> année et premier semestre de 3 <sup>e</sup> année	<b>Observation active et questionnement :</b>  - découvre les différentes actions et missions de l'orthophoniste,  - échange et fait part de ses questionnements,  - prend connaissance des dossiers,  - assiste aux interventions orthophoniques,  - interagit avec les différents acteurs du soin.	Il aide le stagiaire à :  - développer son sens clinique,  - rendre active son observation,  - faire des liens entre théorie et pratique,  - participer dans la mesure du possible.  Il organise un temps d'échange à mi-stage et remplit l'évaluation finale.
<i>A l'issue du stage d'observation, l'étudiant sera capable de récolter des données pertinentes dans le dossier du patient ou par l'observation de séances, de les analyser et de commencer à élaborer une ou plusieurs hypothèses diagnostiques, avec l'aide de son maître de stage. Il sera également capable de tenir compte d'une situation globale dans l'analyse de ses observations.</i>		

Tableau : Attendus d'un stage d'observation en orthophonie (extrait de la charte des maîtres de stage du CCFUO)